



HAL
open science

**Compte-rendu d'ouvrage – C. Kintzler, Penser la laïcité,
Paris : Minerve, 2014, 220 p**

Sébastien Urbanski

► **To cite this version:**

Sébastien Urbanski. Compte-rendu d'ouvrage – C. Kintzler, Penser la laïcité, Paris : Minerve, 2014, 220 p. 2014. halshs-01491463

HAL Id: halshs-01491463

<https://shs.hal.science/halshs-01491463>

Submitted on 16 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Compte-rendu d'ouvrage – Catherine Kintzler, 2014, Penser la laïcité, Paris : Minerve.

Sébastien Urbanski

Le nouveau livre de Catherine Kintzler se présente comme une réflexion rigoureuse sur le concept de laïcité. En même temps, l'avant-propos signale d'emblée que l'auteure est engagée. Mais cet engagement n'est pas seulement proclamé : il est à « penser de fond en comble » (p. 8). En définitive, on se trouve face à un livre vivant et exigeant à la fois, plutôt théorique (réflexions sur les concepts de liberté, de contrat, de rationalité, ...), mais qui traite aussi de questions sensibles : port de « signes religieux ostensibles » à l'école et dans les universités, récupération de la laïcité par le Front National, voile intégral, etc. Cette mise à l'épreuve empirique est bienvenue, car on reproche souvent à C. Kintzler son côté trop spéculatif et philosophique : le républicanisme « classique » ne serait-il pas hérité d'un temps aujourd'hui révolu ? Véhiculerait-il, finalement, une forme de laïcisme¹ ?

On pourrait penser que le républicanisme classique à la française est une idée éteinte, récupérée aujourd'hui par des courants xénophobes et notamment anti-musulmans ; amendée dans le sens d'une « ouverture » à l'égard des expressions religieuses, notamment à l'école ; critiquée par des institutions internationales (Conseil de l'Europe, ONU) ; fortement relativisée par l'expérience de nombreux pays qui garantissent la liberté de conscience sans être à proprement parler laïques... Ainsi, loin de défendre un républicanisme *mainstream* dont il serait finalement assez facile de se réclamer, l'auteure défend un modèle de laïcité devenu en fait très minoritaire, du moins sur la scène politique. Comme il est très difficile de rendre compte des nombreux thèmes abordés dans l'ouvrage, la présente note se concentrera sur les rapports – consubstantiels, selon Kintzler – entre laïcité et enseignement.

Dès le chapitre 1, l'analyse est nuancée. L'auteure concède que dans certains pays non-laïques (Angleterre, Norvège, ...), la liberté de conscience reste préservée. Mais elle soutient que le lien politique y a pour modèle le lien religieux. En France au contraire, le lien politique est auto-constituant : la foi et la loi sont toujours séparées. Pas de religion d'Etat comme en Angleterre, aussi tolérante soit-elle ; pas de *In God we trust*, aussi symbolique soit-il. Ceci pourrait paraître bien anecdotique. Mais, soutient Kintzler, le régime de *toleration* anglais est réellement fragile, notamment parce qu'il suppose qu'un travail critique soit effectué au préalable par les religions elles-mêmes : par exemple, celles-ci doivent « accepter de laisser

leurs prétendus membres libres de dire et de faire ce qui est réprouvé par la communauté mais permis par la loi – par exemple, épouser qui ils veulent ou dire que Dieu n'existe pas » (p. 25). Au contraire, le concept de laïcité inclut *en lui-même* ce travail critique : il faut et il suffit de respecter la loi. En ce sens, il s'agit d'un concept immanent qui requiert un rapport réflexif de la pensée avec elle-même.

C'est ici qu'un rapprochement peut être fait avec une théorie des savoirs scolaires. Selon Kintzler, le modèle politique de la *toleration* implique un enseignement basé sur le principe du doute de fluctuation : le tolérant hésite entre différentes positions mais ne doute pas qu'il y ait quelque part une « bonne position » capable de rétablir le sentiment d'évidence. Or, une idée ne se juge pas ultimement à sa conformité à une tradition ou à quelque autre récipient qui contiendrait la « bonne position ». *A contrario*, le modèle politique laïque encourage « une forme d'étrangeté des objets du savoir qui encourage la distanciation » (p. 178). La pensée est invitée à s'éprouver face à des objets d'abord tout à fait étrangers, mais appropriables car rationnels. Le doute, l'erreur, la maladresse sont alors la base sur laquelle la connaissance peut se former, la pensée se saisissant elle-même comme étant d'abord dans l'erreur, puis se constituant objectivement. Ainsi, s'il faut lire les classiques, ce n'est pas « parce qu'ils nous parlent de nous, mais précisément en ce qu'ils présentent comme pouvant être nôtres des expériences qui nous sont étrangères » (p. 191). La célèbre maxime de La Rochefoucauld selon laquelle « il y a des gens qui n'auraient jamais été amoureux s'ils n'avaient entendu parler de l'amour » illustre certes un phénomène qui nous concerne, mais plus encore, elle nous fait prendre conscience que c'est le détour par l'étrangeté, en l'occurrence la poésie, qui nous donne envie de faire l'expérience de l'amour telle qu'elle est décrite par de grands auteurs. C'est donc par la mise en présence de l'étrangeté, notamment à l'école, que se constitue la moralité de l'esprit laïque.

De même, le concept de citoyenneté n'est efficace que s'il en est pensé en termes d'éloignement : si l'immédiateté de sentiment fonde la fraternité communautaire, la fraternité citoyenne est fondée sur des principes. Encore une fois, le rapport aux savoirs scolaires éclaire cet idéal politique : « lorsqu'un enfant, dans une classe, comprend une proposition, il effectue l'opération dans la plus absolue solitude (il faut faire ces choses-là soi-même !) et il construit en même temps le concept d'autrui, son égal, en tant que ce dernier est capable d'effectuer la même opération » (p. 169). Ce minimalisme politique, associé à une théorie des savoirs scolaires, est peu compatible avec la valorisation de la « diversité » dans l'enseignement, mais

il se distingue également d'un républicanisme communautaire prôné par exemple par R. Debray.

On perçoit alors la force mais aussi la fragilité de la position de C. Kintzler. L'argumentation est très solide, l'idéal est séduisant, mais l'ensemble ne convaincra sans doute pas grand monde au sein des courants politiques dominants, en raison même de la formidable indépendance d'esprit qui caractérise l'ouvrage. Toutefois, on peut noter l'engagement de l'auteure en tant que « membre du groupe de réflexion et de propositions sur la laïcité auprès du Haut Conseil à l'intégration ». C. Kintzler a longtemps été opposée à l'interdiction des signes religieux ostensibles durant le travail universitaire (enseignement et recherche), mais les « témoignages nombreux très alarmants sur la déstabilisation de plus en plus fréquente du travail universitaire par des groupes militants à caractère religieux » (p. 69) l'ont conduite à changer d'avis. L'argument nous semble assez peu étayé, en tout cas si on le compare à la solidité du propos d'ensemble. Certes, toute attitude visant à contester *a priori* le travail universitaire est inacceptable. Mais il n'est pas sûr qu'un voile (une kippa, etc.) soit une « signalisation (...) dont la nature même se présente comme une volonté d'infléchir les conditions de la transmission et de l'élaboration du savoir » (p. 69). C'est sans doute pour cela que l'auteure expose clairement sa position comme un « ralliement » à la proposition du HCI, sans cacher son inconfort². En tout cas, on ne pourra pas mettre cette position sur le compte d'une méconnaissance des religions, l'auteure développant une analyse subtile de la sécularisation et de la liberté religieuse, en insistant notamment sur le paradoxe qu'il y a à vouloir reconnaître institutionnellement les cultes alors que le statut de « membre » d'un culte est aujourd'hui très indéterminé.

En somme, que l'on soit d'accord ou pas avec telle ou telle proposition, le livre de C. Kintzler offre une pensée vivante, rigoureuse, au service d'une idée exigeante et libératrice. L'auteure avance des arguments décisifs qui rendent vraiment difficile d'affirmer que le républicanisme classique à la française, associant laïcité et véritable instruction scolaire, est une conception « dépassée », « fermée », ou « dogmatique ».

NOTES

¹ Laborde, C. (2010). *Français, encore un effort pour être républicains !* Paris : Seuil.

² Les arguments de l'auteure s'opposant à une interdiction des signes religieux ostensibles en situation de travail à l'Université sont toujours disponibles sur son site internet : « Université

et laïcité. Note sur la question des signes religieux », 2 septembre 2008,
<http://www.mezetulle.net/article-22466705.html>, consulté le 19 juin 2014.